



Projet co-financé par :
L'Union Européenne



Rencontre de débats et d'échanges sur le thème

MÉDIAS COMMUNAUTAIRES, POUR UNE INFORMATION CITOYENNE

Rapport de synthèse



El Jadida, les 24/25 septembre 2011

Réalisé par : Imane Bounjara
Chargée du projet « Médias communautaires : pour une information citoyenne »

SOMMAIRE

Introduction

Contexte

- ✓ Présentation du projet « Médias communautaires, pour une information citoyenne »
- ✓ Bilan des quatre premières rencontres

I- Les médias communautaires et électroniques au sein du paysage audiovisuel marocain

1. Les médias communautaires : leviers de démocratisation de la société
 - ✓ Les médias communautaires dans le monde : genèse et évolution
 - ✓ Perspectives au Maroc
2. Les médias électroniques au Maroc
 - ✓ Etat des lieux
 - ✓ Perspectives
3. Panel d'expériences
 - ✓ Une web radio sur le portail communautaire des marocains du monde, Yabiladi
 - ✓ Les journaux et portails locaux : des initiatives de médias communautaires
4. Plaidoyer « Pour un cadre législatif garantissant l'existence des médias communautaires et régulant les médias électroniques »
 - ✓ Pour un cadre législatif garantissant l'existence des médias communautaires, notamment les radios
 - ✓ La régulation du champ des médias électroniques

II- Evaluation des attentes et besoins des associations pour la mise en place de médias communautaires

- ✓ Besoins en termes de renforcement des capacités pour l'élaboration de journaux associatifs et la conception de blogs associatifs
- ✓ Besoins en termes de renforcement des capacités pour la mise en place de web radios associatives

Conclusion

Annexes

(1) Présentation du projet, par Mohamed Leghtas (2) Bilan des rencontres - état d'avancement du projet, par Imane Bounjara (3) « Appropriation citoyenne de Media », par JamalEddine Naji (4) « Médias électroniques au Maroc », par Mustapha Goumri (5) Intervention « techniques du plaidoyer », par Marion Bachelet (6) Programme (7) Plate forme (8) Liste des participants (9)

INTRODUCTION

Le Portail de la société civile Maghreb-Machrek e-joussour, programme du Forum des Alternatives Maroc (FMAS), a organisé sa cinquième rencontre de débats et d'échanges sur le thème « *Médias communautaires, pour une information citoyenne* » à El Jadida, les 24 et 25 septembre 2011.

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de son projet co-financé par l'Union Européenne, vise à renforcer les fondements de la démocratie et l'élargissement du champ des libertés d'expression, notamment à travers la mise en œuvre d'un cadre législatif garantissant l'existence de médias communautaires au Maroc, en l'occurrence, les radios, et ce dans le respect de l'éthique et la déontologie.

L'objectif principal de cette rencontre qui a réuni 70 participants (*dont 20 participantes*) des régions de Marrakech-Tensifet-Haouz, Doukala-Abda était double :

- ✓ d'une part, déterminer les axes stratégiques d'une campagne de plaidoyer pour l'adoption d'un cadre législatif garantissant l'existence de médias communautaires et régulant le champ des médias électroniques ;
- ✓ et d'autre part, évaluer les attentes et les besoins des acteurs de la société civile pour la mise en place de leurs propres médias.

(*Annexes (1) et (2)*)

Ce rapport constitue une synthèse des présentations et des débats qui ont eu lieu lors de ces deux journées et souligne les propositions et recommandations formulées par les participants, à savoir des chercheurs en audiovisuel, des acteurs de la société civile, des journalistes, des cyber-activistes, des professionnels des médias électroniques etc.

I- Les médias communautaires et électroniques au sein du paysage audiovisuel marocain

1. Les médias communautaires : leviers de démocratisation de la société

La première séance plénière a été ouverte par le professeur Jamal Eddine Naji, Chaire UNESCO en communication, qui a exposé le concept de médias communautaires, diverses expériences et législations dans le monde ainsi que les particularités et les perspectives dans le cadre du contexte marocain.

✓ Les médias communautaires dans le monde : genèse et évolution

Dans un premier temps, l'histoire des médias communautaires a été exposée à travers le contexte mère « Amérique Latine » et le contexte proche « Afrique ». En effet, nés en Amérique latine dans les années cinquante, impulsés par la pauvreté et l'injustice sociale, les médias communautaires, se sont également développés en Afrique, dans un souci de développement rural durable.

Ensuite, dans un deuxième temps, après la présentation du contexte mondial, des concepts et objectifs des médias communautaires à travers plusieurs expériences, il a été question des fonctions, missions et types de contenu.

Il a également été souligné, à travers un exposé des choix technologiques et de formation technique, que la radio représente, un moyen de développement local peu onéreux.

Aussi, l'importance du rôle du concept de participation a été soulignée. En effet, il est indispensable d'identifier les besoins des publics cibles et les priorités de la communauté tout en l'impliquant dans la réalisation des programmes, en tenant compte des principes d'éthique et de déontologie. Et l'idée de développer une publicité de proximité et de services s'avère indispensable pour permettre à ces médias d'exister.

✓ Perspectives au Maroc

Le professeur Naji, a rappelé le contexte de libéralisation du paysage médiatique marocain et démontré que cela n'a pas abouti à la pluralité escomptée puisque la loi de la communication audiovisuelle ne permet toujours pas l'existence de médias communautaires ou associatifs. Il a également souligné que la conjoncture actuelle était propice pour apporter des amendements à la loi afin qu'elle autorise l'existence de ces médias, aux côtés des publics et privés.

(Voir Annexes (3))

2. Les médias électroniques au Maroc

Ensuite, Mustafa Goumri, *chercheur dans le domaine des médias électroniques*, a dressé dans sa communication l'état des lieux des médias électroniques au Maroc, et les perspectives de leur développement.

✓ Etat des lieux

La situation des médias électroniques au Maroc dépend du contexte général des libertés d'expression et de communication au pays.

L'intervenant, après avoir retracé les réalités du champ médiatique marocain, a souligné l'absence de cadre législatif régissant les médias électroniques (*ce qui implique l'impossibilité de : profiter des subventions publiques/ signer des contrats de publicité/ obtenir la carte professionnelle*) et le déficit en formation (*ce qui engendre les violations de la propriété intellectuelle et d'éthique*).

Ensuite, il a été précisé que cela n'entrave pas son développement puisqu'aujourd'hui la presse électronique représente une source d'information incontournable chez une large tranche de la population ; qu'elle permet aux marocains résidents à l'étranger et à l'opinion publique internationale d'être informés en temps réel et surtout qu'elle constitue un réel pouvoir en matière de dénonciation des violations.

✓ Perspectives

L'intervenant a lié les perspectives de développement des médias électroniques à la constitution du pays : seule une constitutionnalisation de la question pourrait en assurer la pérennité. Aujourd'hui donc, dans le cadre de ce qu'offre la nouvelle constitution, il faut réussir le challenge d'adopter une régulation de ce champ sans pour autant réduire les libertés d'expression et d'opinion qu'il offre.

(Voir Annexes (5))

✓ **Panel d'expériences**

La deuxième séance plénière a été dédiée à la présentation d'un panel d'expériences en la matière.

Monsieur Mohamed Ezzouak, fondateur-directeur de « Yabiladi », le portail communautaire des marocains du monde, a ainsi partagé son expérience, avant de céder la parole à messieurs Abderahmane Chefâa et Ahmed Dourrachad, respectivement directeurs de publication de « Abdala », et « Aswat Essaouira », journaux locaux.

✓ Le portail / web radio « Yabiladi »

Le portail « Yabiladi », orienté vers les communautés marocaines résidant à l'étranger, connaît une brillante réussite. Son fondateur a retracé le contexte de création de son portail communautaire et son évolution, tout en soulignant son apport considérable pour la communauté des marocains résidents à l'étranger.

Il a également présenté le développement des activités du portail, en l'occurrence, la webradio qui existe depuis 2003, et dont une grille de programmation plus étoffée est en cours d'élaboration.

✓ Les deux journaux *locaux en lignes*

« Abdala » et « Aswat Essaouira », deux journaux se voulant communautaires et de proximité ont été présentées afin d'exposer les concepts, la nature du travail engagé et les contraintes de son exercice.

Les deux expériences se sont accordées sur le rôle majeur joué dans leurs régions en matière d'information locale, de sensibilisation et de promotion mais aussi les difficultés inhérentes à la pérennité des projets, notamment en termes de gestion financière et d'accès/diffusion de l'information.

* Il est à noter que ces projets représentent un intérêt auprès de leurs publics cibles (taux important de distribution).

3. Plaidoyer « Pour un cadre législatif garantissant l'existence des médias communautaires et régulant les médias électroniques »

✓ Techniques du plaidoyer

Les travaux de la journée se sont poursuivis en après midi par, une présentation des techniques du plaidoyer. Il était question de permettre aux participants de disposer d'éléments essentiels leur facilitant la construction des axes pour défendre une réforme de la loi de la communication audiovisuelle permettant l'adoption d'un cadre législatif garantissant l'existence de médias communautaires et assurant la protection des utilisateurs des médias électroniques. L'intervention a constitué une plate forme pour les travaux des ateliers.

(Voir Annexes (6))

Des ateliers qui se sont articulés autour de la formulation des recommandations et la définition d'une stratégie du plaidoyer pour la mise en place d'un cadre législatif régulant les radios/télévisions communautaires d'un coté et les médias électroniques de l'autre.

✓ Pour un cadre législatif garantissant l'existence des médias communautaires, notamment les radios

Les séances plénières ont fournis aux participants une analyse du contexte et ont fixé les objectifs du plaidoyer. Ainsi, les travaux du premier atelier « *Quels stratégies, conditions, contraintes et besoins pour la mise en place d'un cadre législatif garantissant l'existence de radios communautaires ?* » ont démarré par une formulation des contraintes/problèmes, et une identification des publics cibles du plaidoyer.

Ensuite, une stratégie éclectique a été proposée : il s'agit de la stratégie de conscientisation et d'éducation, et de celle de coordination et de coopération.

Ainsi, conscient de l'importance d'agir très vite en ce contexte de réformes et réflexions sur les législations, les premières étapes à suivre seraient :

- Elaborer un mémorandum pour une reforme de la loi de la communication audiovisuelle permettant l'existence des radios communautaires ;
- Elaborer un projet de loi ;
- Concevoir des projets de cahiers des charges ;
- Rédiger une charte d'éthique et de déontologie ;

- Sensibiliser les acteurs internationaux et les joindre au plaidoyer ;
- Organiser une rencontre nationale afin de discuter et faire signer ces éléments par tous les tissus associatifs nationaux, pour que le plaidoyer puisse bénéficier d'un appui au niveau national et international.

✓ La régulation du champ des médias électroniques

Le deuxième atelier « *Quels stratégies, conditions, contraintes et besoins pour la mise en place d'un cadre législatif régulant les medias électroniques* » a démarré ses travaux par une clarification de notions : le champ des médias/presse électroniques été défini (*forme/ support/ rôle et objectifs*).

Ensuite, un diagnostic de la situation au Maroc a été établi, avant que le débat ne soit engagé sur la question de la régulation : les avis, encore une fois, étaient partagés entre ceux qui étaient favorables à une éventuelle régulation et ceux qui trouvaient que cela pourrait représenter une régression de la liberté d'expression qu'offrent les médias électroniques.

Les participants ont fini par s'accorder sur le fait qu'il s'agissait d'avoir deux approches : une pour les initiatives personnelles (statut amateur) et qui devraient continuer à bénéficier de la liberté qu'offre le web, et une autre pour la presse électronique qui devrait être régulée et avoir un code, afin de lui permettre pérennité et développement.

Ainsi, les participants se sont accordés aux termes des travaux de l'atelier sur les recommandations suivantes :

- ✓ Etablir les principes de base d'une auto régulation (charte d'éthique et de déontologie) ;
- ✓ Travailler en réseau pour un échange et une capitalisation des expériences ;
- ✓ Développer la formation et le suivi des ressources humaines ;
- ✓ Prospector des alternatives de financement.

La journée s'est clôturée par une synthèse des travaux des ateliers soulignant les recommandations qui en ressortent.

(Voir Annexes (7))

II- Evaluation des attentes et besoins des associations

La deuxième journée de cette rencontre avait pour objectif d'évaluer les attentes et besoins des associations concernant la mise en place de leur propre média.

Elle s'est articulée autour de deux séances : une première, dédiée à la présentation d'expériences réussies de médias communautaires de Safi et El Jadida, et une deuxième à la discussion des différentes modalités d'aide et d'appui qui pourraient être apporté dans le cadre du projet, ainsi qu'au projet qui sera impulsé par la région.

1. Expériences

Les deux expériences présentées représentent des similitudes au niveau des concepts et objectifs, mais diffèrent en stratégie de développement. « Safitoday » et « Assif », deux portails d'information locale, bénéficient d'une crédibilité auprès des internautes et des autorités des villes où ils opèrent. Si les deux portails sont participatifs, et privilégient la liberté d'expression de tous les utilisateurs de leurs sites dans le cadre d'un respect de déontologie et d'éthique ; leurs stratégies de financement et positions quant à la réglementation du secteur sont différentes.

Leurs présentations, ont permis aux participants, de s'arrêter sur les aspects techniques, les difficultés qui peuvent entraver la pérennité des projets et les pistes de financement possibles.

2. Renforcement des capacités

Ensuite, il a été question, dans chacun des deux ateliers, de définir les besoins précis des associations afin que l'équipe porteuse du projet puisse établir son plan de renforcement des capacités. Il s'agit de :

- Organiser des cycles de formation au profit des associations :
 - Volet Formation : *Organisation de sessions de formation (montage et gestion de webradios – blogs - journaux/ rédaction - animation journalistique)*
 - Volet Technique : *Présentation des besoins en aménagement de studios et équipement*
 - Volet Rédaction/ Programmation/ Animation : *Elaboration des principes en matière de Rédaction/ Programmation/ Animation de médias communautaires*
 - Stratégies de financement *Conception de dossiers de plan de financement et sponsoring.*
- Mettre en place une expérience pilote :
 - Portail de la société civile dans la région Marrakech-Tensifet-Haouz, Doukala-Abda, qui permettra d'un côté de faire la promotion de la région et d'un autre de traiter les problématiques touchant la région.

Un échange sera organisé ultérieurement sur la page Facebook « *Médias communautaires* » pour assurer le suivi de l'avancement du projet.

CONCLUSION

La journée s'est clôturée par une présentation des recommandations et une synthèse des travaux des deux journées.

Les réflexions produites ont permis d'élaborer les grandes lignes de la stratégie de plaidoyer pour la mise en œuvre d'un cadre législatif garantissant l'existence de médias communautaires, notamment les radios.

Aussi, une évaluation des attentes et problèmes ressentis en termes d'information et de communication par les acteurs de la société civile et médiatique, a été établie et permis ainsi d'orienter le plan de renforcement des capacités.

Au terme de ces deux journées de réflexion, les recommandations s'articulent comme suit :

- ✓ Sur le plan des propositions de réformes législatives :
 - Amender la loi de la communication audiovisuelle pour permettre l'existence de médias communautaires et « réguler » les médias électroniques ;
 - Promulguer une aide publique pour soutenir la mise en place des médias communautaires.
- ✓ Sur le plan des besoins:

Organiser des sessions de formations, de partage d'expériences en médias communautaires et lancer /soutenir des projets pilotes.
- ✓ Sur le plan organisationnel :

L'organisation en réseau des différentes associations participantes/ former un comité de suivi et relance.

ANNEXES

- 1. Présentation du projet, par Mohamed Leghtas**
- 2. Bilan des rencontres - état d'avancement du projet, par Imane Bounjara**
- 3. « Appropriation citoyenne de Media », par JamalEddine Naji**
- 4. « Médias électroniques au Maroc », par Mustapha Goumri**
- 5. « Techniques du plaidoyer », par Marion Bachelet**
- 6. Programme**
- 7. Plate forme**
- 8. Liste des participants**
- 9. Revue de presse**

Voir le dossier sur le lien suivant :

<http://www.e-joussour.net/ar/node/9517>